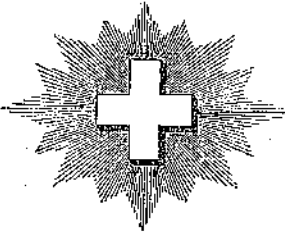


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 12249

5 septembre 1896, 9<sup>1</sup>/<sub>4</sub> h., a.

Classe 64

Henri SANDOZ, à TAVANNES (Suisse).

Régulateur de vitesse pour sonnerie de montres à répétition et pour boîtes et montres à musique, système H. Sandoz-Sandoz.

Le régulateur faisant l'objet de mon invention est destiné entre autres, à régulariser la vitesse du petit rouage dans les montres à répétition en supprimant l'ancro utilisé généralement dans ce but; il est représenté à grande échelle et à titre d'exemple, en plan dans la fig. I et en coupe suivant X-X, dans la fig. II.

Ce régulateur se compose essentiellement d'un volant circulaire *V* dans lequel sont pratiquées des coulisses telles que *a b c d*, perpendiculaires à l'axe du volant. Cet axe pivotant en *f* et *g*, porte un pignon *h*, qui reçoit le mouvement du barillet de sonnerie par l'intermédiaire d'un rouage quelconque qui imprime au volant une vitesse suffisante. Ce volant tourne dans une creusure circulaire *q* pratiquée dans un pont ou dans la platine du mouvement, mais ne touche la paroi *s* de cette creusure en aucun point.

Des billes d'acier ou de toute autre matière, telles que *m n o p r*, peuvent se mouvoir librement dans les coulisses *a b c d*. Ces billes, par la vitesse imprimée au volant, et sous l'action de la force centrifuge, viendront appuyer contre la paroi *s* de la creusure avec une pression d'autant plus grande que la vitesse du volant augmentera.

En outre, les billes en contact avec la paroi *s*, recevront elles-mêmes un mouvement de rotation qui déterminera contre les parois des coulisses *i t u y*, qui conduisent les billes dans la direction indiquée au dessin par une flèche, un frottement qui dépend également de la vitesse du volant.

Les résistances passives suivantes contribueront donc à diminuer la vitesse du volant.

1° La résistance au roulement et au glissement combinés des billes contre la paroi de la creusure et éventuellement des billes entre elles;

2° le frottement déterminé par la rotation des billes contre les parois des coulisses en contact avec elles.

Un couvercle *z*, qui n'est pas représenté dans la fig. I pour rendre le dessin plus compréhensible, maintient librement les billes dans leurs coulisses. Le nombre des billes peut être naturellement augmenté ou diminué et suivant les cas, on en mettra une seule par coulisse ou deux, comme *p* et *r* figurées au dessin, ou même davantage. De même, le nombre des coulisses peut être augmenté ou diminué à volonté. Au lieu de billes, on peut aussi employer de petits disques ou cylindres.

Ce système peut être également employé pour boîtes et montres à musique.

En Résumé,

Je revendique:

Un régulateur de vitesse du petit rouage pour montres à répétition et pour montres et boîtes à musique, constitué et caractérisé par le volant *V* disposé pour entraîner dans son mouvement des corps rotatifs tels que, par

exemple, les billes *m n o p* et *r*, guidés dans des coulisses telles que *i t u* et *y*, et qui sous l'action de la force centrifuge doivent produire des frottements qui auront pour effet un ralentissement de la vitesse du volant et par conséquent du rouage de sonnerie, en rapport avec cette vitesse.

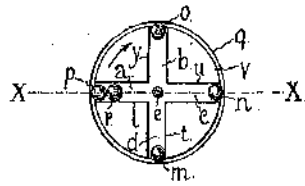
Henri SANDOZ.

Mandataire : A. MATHEY-DORET,  
à la CHAUX-DE-FONDS.

Henri Sandoz.  
5 septembre 1896.

Brevet N° 12249.  
1 feuille.

FIGI



FIGII

